



Association régie par la loi de 1901
6, allée des Primevères - 95360 MONTMAGNY
01 39 83 24 28 – <http://www.villages-dogons.org>

RAPPORT D'ACTIVITES ET FINANCIER 2010/2011

Avec 40 555,25 euros dépensés pour le financement des projets, cet exercice 2010-2011 se place nettement en tête des neuf exercices de l'association et il porte à près de 250 000 euros le total des sommes consacrées aux projets depuis la création de « Villages Dogons » en 2002.

Les réalisations de ce neuvième exercice sont les suivantes :

1- Construction du puits de Ferro-Dirimbé (24 399,47 € compte de résultat 65728)

Les travaux ont duré cinq mois pour creuser les 28 mètres du puits. L'eau a été atteinte plus tôt que prévu et le coût final du puits est sensiblement inférieur au devis (29 293 €) qui était basé sur une profondeur de 35 mètres.

La réalisation de ce puits a complètement transformé la vie de la communauté. Les corvées d'eau, qui se traduisaient par trois heures de marche pour aller s'approvisionner au puits le plus proche, appartiennent maintenant au passé. En juillet dernier, nous avons pu constater que de nombreuses huttes s'étaient construites depuis février aux abords du puits. A leur arrivée sur le site en 1994, le millier de Bellas qui venaient de Bambara-Maoundé (à 100 km au nord de Douentza) s'étaient dispersés sur une dizaine de campements relativement éloignés les uns des autres. La construction du puits va donc sans doute permettre la création d'un véritable village et renforcer ainsi la vie communautaire.

2- Forage de Ferro (12 195,92 €, compte de résultat 65723)

Rappelons qu'un puits a été creusé l'an passé jusqu'à 45 mètres de profondeur sans trouver d'eau. Conformément à la décision prise à notre dernière assemblée générale, un forage a été réalisé en mai à côté de ce puits. Sa profondeur atteint 110 mètres et ce n'est qu'à 90 mètres qu'une nappe d'eau a été traversée ! Celle-ci est donc trop profonde pour permettre une jonction avec le puits voisin qui aurait alors servi de citerne. En revanche, l'eau du forage est potable et son débit, bien que faible (environ un mètre cube par heure), semble suffisant pour alimenter le site en eau de consommation. Il faudrait donc maintenant installer une pompe qui puisse remonter l'eau d'une telle profondeur. Moussa, le directeur technique de notre association, étudie actuellement les différentes possibilités.

3- Clôture du jardin maraîcher de Siba (3 902,69 € compte de résultat 65726)

La construction de cette clôture, également votée lors de notre dernière assemblée générale, a été possible cette année grâce à un emprunt auprès des adhérents et sympathisants de notre association qui a permis de réunir un total de 4 100 euros pour quinze prêts dont les montants

sont compris entre 50 € et 1 000 €. Le remboursement de ces prêts est prévu pour fin novembre 2011.

Grâce à cette clôture, l'association des femmes de Siba a pu mettre en culture pour la première fois cet été du gombo et des tomates. Elles vont également pouvoir diversifier les cultures faites entre décembre et mars en introduisant celles du piment et de la pomme de terre qui sont d'un bon rapport mais qui leur étaient interdites jusqu'à présent car les chèvres raffolent du feuillage de ces plantes.

4- **Achat d'un marteau et d'une barre à mine** (57,17 €, compte de résultat 65727)

Ces achats nous ont été demandés par les villageois de Guénébana qui vont s'en servir pour aménager un point d'eau.

5- **Prêt aux associations de femmes**

Un nouveau prêt de 400 000 francs CFA (609,80 €) a été consenti à l'association de femmes « Ben Kan » de Douentza (compte de bilan 27414). Cette association, qui compte une soixantaine de membres, pratique des activités très diverses : embouche, couture, teinture, petit commerce.

Rappelons que notre association consent des prêts sans intérêts mais demande en contrepartie que les intérêts versés par celles qui empruntent à la caisse soient capitalisés afin de nous rembourser, ce qui permet à l'association des femmes de constituer progressivement des fonds propres.

Ce principe fonctionne bien. Les associations à qui nous avons octroyé des microcrédits les années précédentes continuent leurs remboursements (voir comptes 274 du bilan). La réussite de l'association « Les Déesses », la première à avoir bénéficié en 2006 d'un microcrédit de « Villages Dogons », est impressionnante. Avec un prêt de notre part de 500 000 francs CFA (762 €), elles ont versé 1 385 000 francs CFA (2 111 €) à leur caisse en cinq ans. Elles ont pu ainsi terminer de nous rembourser en février dernier (voir compte de bilan 27409) et elles disposent maintenant d'un capital de 885 000 francs CFA qu'elles vont continuer à faire fructifier.

La provenance des recettes de cet exercice est la suivante :

1- **Vente d'artisanat africain**

Le total des ventes (32 884 €, compte de résultat 70701) est en progression importante par rapport à l'an passé : + 20 % .

Pour avoir une estimation des gains réalisés, il faut déduire les achats et les frais (voir compte de résultat) :

6071 : achats d'artisanat	9 165,06
6224 : transitaire Ouagadougou	60,98
6241 : transport fret Air France	1 762,19
6281 : inscriptions brocantes et marchés de Noël	737
6374 : certificat d'exportation	<u>178,37</u>
Total	11 903,60 €

Le bénéfice des ventes peut ainsi être évalué à 20 980,40 € (= 32 884 (ventes) – 11 903,60 (achats et frais)).

La vente d'artisanat africain reste le premier poste de financement de l'association. Les bénéfices réalisés cette année représentent ainsi 36,1 % de notre budget et 51,7 % du montant des projets.

Voici la liste des manifestations de l'exercice 2010-2011 où notre association a réalisé des ventes :

dimanche 05/09	forum des associations	Montmagny (95)
dimanche 12/09	brocante	Bellefontaine (95)
sam 18 et dim 19/09	marché artisanal de « Charivari »	Cergy Village (95)
dimanche 19/09	brocante du Lions Club	Enghien (95)
dimanche 26/09	brocante	Bois-Colombes (92)
sam 09 et dim 10/10	journées d'automne à la ferme pédagogique d'Ecancourt	Jouy-le-Moutier (95)
du vend 15 au dim 17/10	exposition « Trois jours avec Villages Dogons »	salle des fêtes de Montmagny (95)
sam 16 et dim 17/10	Couleurs et Saveurs d'Automne	Eaubonne (95)
sam 06, dim 07/11	Chez Véronique Valier	Conflans (95)
sam 13, dim 15/11		
du dimanche 7 au samedi 13/11	journées culturelles, artistiques et touristiques organisées par l'ADEP (Association pour le Développement et l'Epanouissement des Populations)	Cergy (95)
vendredi 03/12	vente au CE de Allianz	La Défense (92)
sam 04 et dim 05/12	marché de Noël	Pontoise (95)
sam 11 dim 12/12	marché de Noël	Magny-en-Vexin (95)
Jeudi 16/12	marché de Noël de l'association « Plaine de Vie	Ezanville (95)
samedi 15/01	conférence sur le Mali à la Grange à Dîmes	Ecouen (95)
samedi 22/01	repas-spectacle organisé par l'association « Escalé » au Centre Culturel Simone Signoret	Ecouen (95)
samedi 09/04	journée « Retour du Mali » à la chapelle de l'ancien séminaire	Montmagny (95)
dimanche 01/05	brocante	Wy dit Joli Village (95)
sam 4 et dim 15 /05	« Journées de Printemps »	Montmagny (95)
dimanche 15/05	Espace Jardins	Montmorency (95)
vendredi 20/05	vente au CE de Allianz	La Défense (92)
dimanche 22/05	salon de l'artisanat	Vétheuil (95)
samedi 28/05	journée portes ouvertes de l'association « Plaine de Vie »	Ezanville (95)
jeudi 02/06	brocante	La Roche-Guyon (95)
dimanche 12 /06	Festival du Conte	La Frette sur Seine (95)
lundi 13/06	brocante	l'Isle-Adam(95)
samedi 18/06	forum associatif organisé à l'initiative du chanteur ivoirien Tiken Jah Fakoly sur le stand de l'association ADESAF	Palais Omnisport de Paris-Bercy (75)
dimanche 19/06	journée « Ivry en Fête » sur le stand de l'association ADESAF	Ivry (94)
jeudi 23/06	soirée Mandingue organisée par l'association « Soundiata »	Pontoise (95)
dimanche 26/06	brocante	Lions Club à Rueil-Malmaison (92)

2 – **Subvention** : 16 900 € se décomposant ainsi (comptes de résultat 741, 742, 743) :

* une subvention de 10 000 € du Conseil Régional d'Ile-de-France pour le puits de Ferro-Dirimbé ;

* une subvention de 4 500 € (la septième) versée par la Ville de Montmagny pour les différents projets de cette année ;

* un versement de 2 400 €, représentant 80% de la subvention de 3 000 € qui nous a été accordée par la CCAS d'EDF pour le puits de Ferro-Dirimbé. Le solde de 600 € est versé après

l'achèvement des travaux et nous devrions le recevoir prochainement. Cette subvention a été obtenue grâce à notre trésorier, Philippe MATHY, qui travaille à EDF.

3 – **Dons** : 2 010 € (compte de résultat 75451)

Après le montant exceptionnel de l'an passé, le total des dons retrouve cette année un niveau comparable à celui de septième exercice.

4 – **Don de frais de mission du président** : 1 783 € (compte de résultat 75452)

Cette somme est la contrepartie de celle inscrite au compte 62562 des charges. Ces deux écritures « s'annulent » donc et l'opération est neutre pour l'association. Cette mention dans nos comptes est liée à la réduction d'impôt dont peut ainsi bénéficier le président.

5 – **Cotisations** : 1 615 €

Le nombre d'adhérents a, pour la première fois, très légèrement diminué, passant de 154 l'an passé à 151 cette année. Cette baisse est essentiellement due à un taux de réadhésion plus faible que les années précédentes. Oublis ? Lassitude ? Autres raisons ?

6 – **Concert du 16 octobre**

Les bénéfices de cette soirée ne sont pas pécuniaires. Nous avons même perdu de l'argent avec les repas puisque leur préparation nous a coûté plus cher (420 €, compte de résultat 611) que leur vente (300 €, compte de résultat 70602). En revanche la buvette a été bénéficiaire (voir comptes de résultat 6073 et 70603) et a compensé le déficit des repas.

Les frais bancaires, soit 196,68 € (compte 668) sont légèrement inférieurs à ceux de l'an passé (231,40 €) bien que les frais de virement aient doublé, passant de 39,84 € à 78,18 €. Nous n'avons fait que deux virements bancaires cette année au lieu de cinq au cours du précédent exercice.

Le montant des frais de fonctionnement (sans le salaire de Moussa) est de 1 532,51 € (comptes 6063, 6064, 616, 618, 62561, 6257, 626, 6282, 65861, 668), ce qui représente 2,6 % du budget de l'association. Si on ajoute le salaire de Moussa (comptes 6411 et 6414), ce taux passe à 5 %. Rappelons que les billets d'avion et autres frais de séjour sont intégralement pris en charge par les bénévoles qui se rendent au Mali.

Moussa a continué à exercer avec une grande efficacité ses fonctions de directeur technique et de représentant de l'association au Mali. Les impôts payés au Mali sur son salaire (1 372,04 € par an + 457,35 € de remboursement forfaitaire de frais) se sont élevés à 64,38 € (inclus dans le compte 6374).

Du côté relations publiques, le nombre de visites de notre site internet du 01/09 au 31/08 est passé de 9 011 visites l'an dernier à 11 307 cette année, ce qui représente une augmentation de 25,5%.

Un film de 25 minutes présentant le travail de l'association depuis sa création a été réalisé et projeté pour la première fois lors de la conférence à la Grange à Dîmes à Ecoen le 15 janvier 2011. Enfin, le numéro 9 de notre bulletin annuel, comportant six pages, a été envoyé aux adhérents et sympathisants en mars 2011.